ARR DAJ 2026-495 INTERDICTION TEMPORAIRE DU TRANSPORT, DE LA DETENTION ET DE LA CONSOMMATION DE BOISSONS AVEC UN TAUX D'ALCOOL SUPERIEUR A 18° DANS LE JARDIN DE LA CAISSE D'EPARGNE

Récépissé de Dépôt

Le présent document atteste du dépôt légal de la publication nommée ci-dessus.

RECEPISSE DE PUBLICATION

Categorie

1. arretes-municipaux

Date de dépôt
30/10/2026 15h04
Par:
chalier
Date de retrait
31/12/2026 13h03